

**FORMULAIRE DE DEMANDE  
D'AUTORISATION D'EXERCICE  
— PROFESSION ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL —**

[Arrêté du 31 mars 2009 relatif aux conditions d'accès à la profession  
d'assistant de service social pour les titulaires de diplômes étrangers](#)

Intitulé du diplôme obtenu : .....

Date de l'obtention : ..... Pays d'obtention : .....

---

Madame  — Monsieur  Nom de famille : .....

Prénom : ..... Nom d'usage : .....

Date de naissance : ..... Ville : .....

Pays : ..... Nationalité : .....

---

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : .....

---

Date : -- .....  
(Signature)

**Selon l'article 1 de l'arrêté du 31 mars 2009, les ressortissants des pays européens mentionnés à l'article R. 411-3 du code de l'action sociales et des familles ainsi que les ressortissants des États non visés à cet article qui souhaitent exercer en France la profession d'assistant de service social doivent constituer un dossier composé des pièces suivantes :**

- Les pièces justifiant de l'identité et de la nationalité du demandeur.
- Une copie du ou des titres de formation obtenus par le demandeur accompagnée d'une traduction en français par un traducteur assermenté.
- Un document délivré et attesté par la structure de formation, accompagné de sa traduction en français, décrivant le contenu des études et des stages effectués pendant la formation avec le nombre annuel d'heures par matière pour les enseignements théoriques, la durée des stages et les secteurs dans lesquels ils ont été réalisés.
- Un descriptif des principales caractéristiques du titre de formation rempli par le candidat (voir annexe I en fin de document).
- Un curriculum vitae détaillé **rédigé de façon manuscrite** par le candidat comportant toutes précisions utiles sur les études effectuées et les activités professionnelles exercées et accompagné des attestations d'emploi correspondantes.
- Un courrier du demandeur désignant un établissement de formation ou plusieurs par ordre de préférence.

**Attention : l'intégralité du dossier, y compris les pièces demandées, doit être adressée en deux exemplaires par lettre recommandée avec accusé de réception.**

**Destinataire :** **Direction régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté**  
Pôle des politiques de Formation Certification Emploi  
**10 boulevard Carnot**  
**CS 13430**  
**21034 DIJON Cédex**

Conseillère Technique Régionale en Travail Social      Madame JACQUES Anita  
Téléphone : 0033 (0)3 80 68 39 17

Gestionnaire      Madame GILLET Catherine  
Téléphone : 0033 (0)3 80 68 39 32

Centre d'Examen du DEASS      DRDJSCS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
Pôle des politiques Formation Certification Emploi  
10 boulevard Carnot  
CS 13430  
21034 DIJON Cédex

# LISTE DES CENTRES DE FORMATIONS

**IRTS de Franche Comté**  
**1, rue Alfred de Vigny - BP 2107**  
**25051 BESANCON Cédex**

**Référent : Madame Corinne PARIS**  
**03 81 41 61 25**  
[corinne.paris@irts-fc.fr](mailto:corinne.paris@irts-fc.fr)

**I.R.T.E.S.S. Bourgogne**  
**2 rue Professeur Marion**  
**21000 DIJON**

**Référent : Madame Ghislaine REHFUSS**  
**03 80 72 64 88**  
[grehfuss@irtess.fr](mailto:grehfuss@irtess.fr)

# DESCRIPTIF DU TITRE DE FORMATION

(à remplir par le demandeur)

## INTITULÉ DU TITRE DE FORMATION

*(en langue originale — inscrire l'intitulé tel qu'il figure sur le certificat, le titre ou le diplôme)*

## TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU TITRE DE FORMATION

*(inscrire ici la traduction assermentée)*

Date de délivrance du diplôme :

### NOM ET STATUT DU CERTIFICATEUR

*(autorité qui a délivré le diplôme)*

### NOM ET STATUT DE L'ORGANISME ORGANISATEUR DE LA FORMATION

### DIPLÔME OU NIVEAU REQUIS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

*(préciser diplôme ou niveau)*

### AUTRES EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES POUR ACCÉDER À LA FORMATION

*(par exemple épreuves d'admission, concours...)*

### DURÉE TOTALE DE LA FORMATION (en heures)

dont :

— formation théorique :

— stages :

### DURÉE TOTALE DE LA FORMATION (en années)

dont :

— formation théorique :

— stages :

## MODALITÉS DE VALIDATION DU TITRE DE FORMATION

### ÉVALUATION EN CONTRÔLE CONTINU

### ÉPREUVES FINALES